

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16 novembre 2023

Date d'affichage : 16 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Votants :

Dont pouvoir (s) :

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, 29 Grande Rue à Saint Pierre du Vauvray, salle Louis Lainé, en séance publique sous la présidence de Madame Laëtitia SANCHEZ, Maire.

Etaient présents :

Pouvoirs de :

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

DECISION MODIFICATIVE n°3

Rapporteur : Monsieur ENJALBERT

La décision modificative s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie financière rappelée lors du vote du budget primitif, à savoir la préservation d'une épargne solide et le soutien à un programme d'investissement ambitieux et responsable.

VU les articles L1612-12, L2121-14, L2121-21 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le budget primitif voté lors de la séance 2 du 01/03/2023,

VU l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

Il convient de prendre les décisions modificatives suivantes :

1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

chapitre	article	libelle	MONTANT BUDGET	MONTANT DECISION MODIFICATIVE	VOTES
DEPENSES FONCTIONNEMENT					
023	023	vrt investissement	7 318,78 €	2 000,00 €	
		total ch 023		2 000,00 €	XX VOIX POUR, XX VOIX CONTRE, XX ABSENTION
65	6541	Créances admises en non-valeur	16 734,46 €	2 000,00 €	
		total ch 65		2 000,00 €	XX VOIX POUR, XX VOIX CONTRE, XX ABSENTION
		TOTAL : BP+DM = NV BUDGET	720 274,15 €	- €	720 274,15 €

2.SECTION D'INVESTISSEMENT

chapitre	article	libelle	MONTANT BUDGET	MONTANT DECISION MODIFICATIVE	VOTES
DEPENSES INVESTISSEMENT					
21	2188	Autres immobilisations corporelles	450,00 €	2 000,00 €	
total ch21				2 000,00 €	XX VOIX POUR, XX VOIX CONTRE, XX ABSENTION
TOTAL : BP + DM = NV BUDGET 2023			1 308 920,18 €	2 000,00 €	1 310 920,18 €
RECETTES INVESTISSEMENT					
021	21	VIREMENT de la section d'exploitation	7 318,78 €	2 000,00 €	
total ch021				2 000,00 €	XX VOIX POUR, XX VOIX CONTRE, XX ABSENTION
TOTAL : BP + DM = NV BUDGET 2023			1 308 920,18 €	2 000,00 €	1 310 920,18 €

Le Conseil Municipal après avoir voté par chapitre décide :

- **D'adopter les décisions modificatives représentées dans les tableaux, ci-dessus, pour l'exercice 2023.**

Pour extrait certifié conforme au registre. :

Laëtitia SANCHEZ,

Maire de Saint Pierre du Vauvray

Madame la Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis en préfecture le :